gerie en leur faveur, car le mouvement des mineurs occupés aux T. P. U. n'a pas seulement un caractère de solidarité, mais aussi un caractère revendicatif, c'est-à-dire qu'il exige l'application intégral et sans restriction des accords des 6 septembre et 9 octobre à tout ouvrier mineur justifiant de cette profession avant la guerre sans limitation de commune.

Estime qu'il est nécessaire que la Fédération du Bâtiment fasse la même déclaration que le Syndicat des mineurs du Nord.

Le Congrès déclare qu'il ne peut être porté entrave au travail des ouvriers mineurs travaillant à la reconstitution des mines, ceux-ci étant régis par la sentence arbitrale du 8 juin 1919.

Sin-le-Noble, le 26 octobre 1919.

Pour copie conforme ;
Le Secrétaire général :
Ch. QUINTIN.

A ANICHE

Les verriers employés aux T. P. U. votent la grève

A l'issue d'une réunion des verriers employés aux T. P. U. et Travaux publics, il a été décidé d'adresser aux ouvriers en grève la lettre suivante :

Camarades,

Nous vous prions de remercier les camarades en grève et les délégués des syndicats, à la suite du refus de répondre à notre lettre, dans laquelle nous demandions aux patrons verriers le rappel du mois de juin, date à laquelle doit être appliqué le nouveau barème des salaires des ouvriers employés au déblaiement des verreries, vu les nouvelles demandes formulées, surtout en ce qui concerne l'application du barème de la Marne, nous décidons de cesser le travail, nous réclamons l'application du barème exigé par les ouvriers du bâtiment et le rappel qui nous est dû.

La décision des ouvriers a été communiquée aux patrons. A l'unanimité tous les ouvriers présents votèrent la grève immédiate.

A Auberchicou

La solidarité des verriers

Une réunion des verriers employés aux Bâtiment, T. P. U. et à la Reconstitution, a eu lieu dimanche à 2 h. 1/2, salle Nicolas Lemaire, sous la présidence du secrétaire de la section syndicale. Le délégué Pot Adolphe présente les excuses du camarade Delarue, secrétaire général du Bâtiment, retenu à Douai, et fait l'exposé de la situation. Il met en garde les travailleurs contre les manœuvres de la Préfecture et des patrons. Après lui Ferdinand fait un vibrant appel à l'Union.

L'ordre du jour suivant est ensuite voté l'unanimité :

Les ouvriers du Bâtiment, des Travaux publics et T. P. U. après avoir entendu les délégués du syndicat Pot Adolphe et Ferdinand, blâme les manœuvres préfectorales, proteste contre l'envoi de police dans le pays, affirment leur désir de garder un calme absolu, et déclarent qu'ils répondront par voie de journaux et d'affiches, aux placards apposés sur les murs par les entrepreneurs.

Remercient le camarade Saint-Venant, Secrétaire de l'Union départementale, pour son intervention au Conseil général, intervention qui a eu pour résultat une demande d'envoi de délégués du gouvernement, à l'occasion de la grève du Bâtiment.

Se séparent aux cris : Vive le Syndicat. Vive la grève générale.

Pour copie conforme
délégué, POT Adolphe, de Douai

A Sin-le-Noble

Chez les mineurs occupés aux T. P. U. — Désignation d'un comité de grève.

Conformément aux décisions prises par les ouvriers mineurs occupés aux T. P. U. dans l'assemblée générale du 26 octobre, tenue à Sin-le-Noble, de participer à la grève du bâtiment, à titre de solidarité et de revendications, un comité de grève a été désigné ; il aura son siège au bureau du syndicat, chez Mme Bertiaux, place de la Liberté, où il se réunira tous les jours, de 9 à 11 heures du matin, se tenant à la disposition des grévistes. Il a, en outre, la mission de délivrer des cartes de travail aux ouvriers occupés à la reconstitution des mines ou dans ses dépendances et qui sont bénéficiaires de la sentence arbitrale du 18 juin, sur la présentation d'un certificat valable, attestant que ces ouvriers remplissent les conditions ci-dessus.

Le comité fait un pressant appel à la sagesse des grévistes bien souvent mise à l'épreuve pour l'accomplissement de leur devoir et compte sur leur calme pour que des incidents ne se produisent pas. Ils prouveront ainsi une fois de plus au patronat que la discipline syndicale n'est point un vain mot dans la classe ouvrière.

Pour la section de Sin-le-Noble et le comité, H. DUSSART.

Remerciements au Syndicat des Mineurs

Les ouvriers syndiqués du Bâtiment adressent leurs chaleureux remerciements et leurs félicitations aux vaillants militants du Syndicat des Mineurs du Nord, qui ont, par leurs décisions de dimanche, montré leur bel esprit de solidarité, — dont personne, du reste, n'a jamais douté. — Les camarades du Bâtiment n'oublieront pas le geste de leurs frères de la mine. Vive l'Union des Travailleurs !

Pour le Syndicat : DELARUE.

A Valenciennes

Le chômage est général dans tout l'arrondissement. A Haspres, à Onnaing où on travaillait encore dans quelques chantiers, la grève a été déclarée.

On ne signale aucun incident.

A SAINT-AMAND

Le mouvement déclanché jeudi matin se poursuit dans le plus grand calme, le chômage est général : vendredi il y eut 1500 grévistes qui se présentèrent pour le pointage des cartes ; samedi le nombre montait à 2000 et des groupements se font à Hasnon où le chômage est général, à Hergnies où le chiffre des syndiqués va atteindre 400, Lecelles et Rumegies.

Un comité de grève siège en permanence à la Coopérative, rue du Bruille, où sont distribuées les autorisations pour les gardes-chantiers et les quelques travaux de première nécessité avec un délégué du syndicat comme pointeur, ces autorisations ne sont remises que sur présentation de la carte syndicale et les deux tiers du salaire va à la caisse syndicale.

Le Comité de grève.

A CAUDRY

Extension de la grève du Bâtiment

Une grande réunion publique s'est tenue salle Larival, rue de Beauvois, aujourd'hui lundi, à trois heures. Tous les ouvriers du Bâtiment de Caudry et environs étaient présents.

Le président donne la parole tour à tour à Delalaing, secrétaire du Syndicat de la Reconstitution, et Forest, secrétaire du Syndicat du Bâtiment. Ces deux militants apportent à l'assemblée la certitude que le mouvement sera général d'ici peu.

Forest, qui vient d'assister à la réunion interdépartementale de Lille, rend compte des décisions qui ont été prises. Il adjure les syndiqués à ne pas faillir à leur devoir. Il dit qu'à ce prix la victoire est certaine.

On se donne rendez-vous pour mardi à la même heure et l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité ;

Les ouvriers du Bâtiment, des Travaux publics et de la Reconstitution, réunis en assemblée générale salle Larival, au nombre de 2.500, après avoir entendu les déclarations de Delalaing et Forest, se déclarent plus unis que jamais pour la continuation de la grève jusqu'à entière satisfaction.

Ils blâment l'article paru dans l' « Eveil Social », tendant à ameuter l'opinion publique contre les grévistes.

A SOLESMES

ous les ouvriers et ouvrières de la Reconstitution de la région de Solesmes, qui jusqu'à présent s'étaient tenus en dehors du mouvement, viennent de se solidariser avec leurs camarades du Nord, ce qui donne 4.000 grévistes nouveaux. A la suite d'une conférence tenue à Fontaine-au-Pire par Forest et Walle, de Caudry, les dissidents qui existaient dans ces communes ont cessé le travail.

Les boueurs chôment

Le service de la voirie est arrêté à Caudry.

A COMINES

Une réunion des ouvriers du bâtiment et des Travaux Publics a eu lieu au faubourg de Commines, sous la présidence de Briquet.

Après les explications données par les camarades Martin et Becquart délégués du Syndicat sur la situation et le but de la grève, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les ouvriers du Bâtiment et Travaux Publics réunis au faubourg de Commines décident de faire le nécessaire pour qu'aucun belge ne travaille avant que la grève ne soit terminée.

A LOOS

L'usine Guillemaud en grève

A la filature Guillemaud, Grand'route de Béthune, à Loos, 250 ouvriers et ouvrières se sont mis en grève lundi, à la rentrée de 13 h. 30. Ils réclament une augmentation de salaire. La direction de cet établissement leur a offert 10 p. 100 d'augmentation, chiffre qui a été jugé insuffisant par les ouvriers.

A SECLIN

Tous les ouvriers du Bâtiment chôment. Le mouvement est général. Il y a 1.200 grévistes. Aux ouvriers de la Reconstitution se sont joints ceux de l'entreprise Vandewalle. Le Syndicat a fait un grand nombre de nouvelles recrues.

Le secrétaire : Jules TAILLEZ.

Un nouveau et grave conflit dans le Textile de Lille

Les industriels refusent de signer la convention.

Lundi matin, à 10 heures, à la Préfecture, devait être signée la convention qui avait été arrêtée lors de la dernière entrevue dans le bureau de M. Boulin, inspecteur divisionnaire du travail, le jeudi 23 octobre. Les patrons ne sont pas présentés.

M. Decailly, inspecteur, remplaçant M. Boulin, communiqua une lettre du syndicat patronal dans laquelle il est dit que la convention ne peut être signée qu'à la condition qu'il ne soit plus question de discussion, au sein de chaque usine, entre la direction de l'usine et les délégués des ouvriers.

D'autres questions étaient posées au sujet de l'heure de l'ouverture des portes et du nettoyage des métiers le samedi.

De ce fait, la situation est grave.

Il semble que les industriels textiles cherchent à éliminer les délégués qui ont pris en main la défense de leurs camarades de travail.

Le Syndicat et la commission mixte réclament, par une lettre adressée aux industriels, le respect de la parole donnée et une réponse définitive pour samedi soir.

Une grande réunion aura lieu dimanche 2 novembre, à 10 heures du matin, au Tivoli, rue de Fives, 28.

Si les patrons persistaient dans leur refus d'appliquer le tarif qui fut adopté d'un commun accord, il faudrait redouter la grève pour lundi matin 3 novembre.

LILLE

Limitez vos éclairages !

La Mairie nous communique :

Afin de permettre à la Société de l'Eclairage électrique d'éviter les ruptures de courant par disjonction, qui se produisent presque journellement, et qui sont dues à la trop grande surtension du câble d'alimentation de l'usine de la rue de la Barre, au moment de l'allumage du soir, nous engageons les commerçants et usagers de l'énergie électrique de vouloir bien, pendant les heures de surcharge et de pointe, c'est-à-dire de 16 à 18 heures, limiter leur éclairage et leurs besoins au strict minimum, en supprimant, en partie, l'éclairage intensif des vitrines et en ne mettant en charge qu'une partie des appareils. En se conformant à cette prescription, le public évitera les extinctions quotidiennes et le danger toujours menaçant d'une rupture du câble d'alimentation avec, comme conséquence, la suppression totale du service de distribution de l'énergie pendant une période plus ou moins longue.

Disparition d'un enfant

Le jeune Henri Harduin, âgé de 5 ans, a disparu depuis samedi soir, à la sortie de l'école de la rue Sainte-Elisabeth. Il habitait chez sa tante, rue Lafontaine, cour Dujardin, 1. Il a beaucoup de difficultés à parler et ne semble pas jouir de toutes ses facultés.

Voici le signalement que sa famille en a donné : vêtu d'un pardessus vert-gris, veston noir avec lignes, et aussi de bottines à lacets.

Il a des taches de rousseur sur le visage.

Ne danses pas sans permission

Une contravention a été dressée contre M. Gustave Bostyn, cabaretier, Grande-Rue, 215, qui dimanche soir a laissé danser dans son établissement sans autorisation.

Arrestation d'un condamné pour vol

En vertu d'un extrait de jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Lille le 25 mars 1915, le service de la Sûreté a arrêté hier, vers midi, rue des Longues-Haies, le nommé Victor Savary, 22 ans, journalier, demeurant rue des Longues-Haies, 165, qui était condamné à 6 mois de prison pour vol.

Il sera déféré demain au Parquet de Lille.

Une auto dans une vitrine

A l'angle des rues du Port et Nationale, une auto anglaise, conduite par le chauffeur Willikit, du camp situé sur la route de St-Pol, en voulant se garer d'un tramway, hier vers 1 h. 20, est monté sur le trottoir et après avoir renversé un bec de gaz alla se jeter dans la vitrine de l'estaminet Vandromme, rue Nationale, 258.

Les dégâts sont purement matériel.

Le refrain de tous les jours

Malgré le temps défavorable pour les cyclistes, les bécaniers n'ont pas chômé hier. Vers 10 h. 1/4 du matin, la bicyclette de M. Paismacker, représentant de commerce 41, rue de Wazemmes, qu'il avait déposée dans le couloir de son domicile, disparaissait comme par enchantement.

Entre midi et 1 heure, un bécanier subtilisait également le vélo de M. Facon Alexandre, contremaître magasinier de la Maison Peugeot, 62, boulevard de la Liberté, que ce dernier avait déposé dans la cour de l'habitation, pendant qu'il était allé déjeuner.

La bicyclette avait une valeur de 600 fr.

AU PARQUET

UNE SERVANTE INDÉLICATE. — La nommée Madeleine Vancoppenolle, 20 ans, originaire d'Amougies (Belgique), a dérobé du tissus, du velours et de la doublure au préjudice de son patron, M. Thouin, négociant à Roubaix, rue de l'Alma, 11. Elle a été déférée au Parquet et écrouée.

LE « PERLOT ». — On a déféré au Parquet et écroué le nommé Albert Herregodts, 21 ans, terrassier à Schoudelecke (Belgique), qui avait été arrêté par les douaniers de Waitrelos, porteur de 600 grammes de tabac belge et 100 grammes d'allumettes.

Le bilan des contraventions

Pendant la semaine du 18 au 23 octobre il a été dressé les contraventions suivantes :

38 à des chauffeurs d'autos pour excès de vitesse, défaut de numéros, de brevets etc... ;

23 pour avoir circulé en vélo sur les trottoirs ;

5 pour défaut d'éclairage à des véhicules divers.

LE BIEN D'AUTRUI

La vengeance de l'éconduit

Une ménagère de la rue Mazagran, 34, Mme Hammel, a porté plainte contre un individu prénommé Cyrille, qu'elle accusa de vol. Le Cyrille en question qui, depuis quelque temps, faisait, sans succès, la cour à la plaignante, réussit à pénétrer chez elle la nuit en enlevant le volet de la fenêtre du rez-de-chaussée. Il se serait retiré en emportant une bague des boucles d'oreilles ainsi que quelques morceaux de savon.

Indélicats marchands

Procès-verbal pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue, a été dressé à l'encontre des marchands des 4 saisons ci-après,

1° Germaine Vandevyver, 17 ans, 6, rue du Mélantois, qui employait pour la vente de fruit un panier pesant 600 gr. et taré seulement 500.

2° Emile Maroten, 19 ans, rue de l'Hôpital St-Roch, qui tenait 700 gr. sur un panier en pesant 785.

Maroten employait en outre pour 500 gr. un poids n'en pesant que 475.

LA GREVE DES MIDINETTES

Assemblée générale ce soir, à 5 heures, Ville de Bruxelles.

Ordre du jour très important.

AUX SŒURS DE CHARITÉ
Rue Esquermoise LILLE

Les plus beaux MANTEAUX.
Les plus beaux COSTUMES.
Les plus jolies ROBES.
Grand Assortiment. — Prix Modérés.
5681

FÉDÉRATION RÉPUBLICAINE

La Fédération Républicaine du Nord nous communique la note suivante :

REUNIONS ELECTORALES

Mercredi 29 octobre :

LILLE, salle Delcourt, 39, rue de Tournai, à 14 h. 30.

Jeudi 30 octobre :

LA BASSÉE, carrefour de la route de Lille et de la route de Salomé, à 9 h. 30 du matin.

SALOMÉ, baraquement près de la mairie, à 10 h. 30.

SECLIN, 11 h. 30.

PONT-A-MARCQ, 13 h. 30

CYSOING, 15 h. 30.

LANNOY, 18 heures.

ROUBAIX, 20 h. 30.

Orateurs : MM. Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle ; Daniel-Vincent, ancien ministre ; Le Roy, Pasqual, l'abbé Lemire, Défossé, députés sortants, et les autres candidats.

ROUBAIX

Encore un vol

Dimanche soir, entre 4 et 11 heures, des malfaiteurs se sont introduits à l'aide d'une fausse clef, chez M. Félix Varras, tisserand, demeurant rue Notre-Dame, 58, qui était allé passer l'après-midi et la soirée à Tourcoing.

Ils ont enlevé une somme de 400 francs en billets de banque de 50 francs que le propriétaire avait cachée dans la boîte d'un régulateur accroché au mur, dans une pièce du rez-de-chaussée.

Les dispenses de permis de chasse sont supprimées

La Préfecture du Nord informe la Mairie que M. le Ministre de l'Agriculture a décidé que la dispense de permis de chasse qui avait été consentie pendant la guerre en faveur de certaines catégories de militaires a cessé d'avoir son effet à partir du jour où l'état de guerre a pris fin.

Pour la Toussaint

A l'occasion de la Toussaint, l'Administration Municipale organise une manifestation à laquelle ont été invitées les sociétés musicales subventionnées, les sociétés de gymnastique ainsi que les autres sociétés qui, habituellement, se rendent en corps aux monuments élevés au cimetière, à la mémoire des soldats morts pour la Patrie et des victimes du Devoir et du Travail.

Le cortège officiel sera formé dans la rue de la Gare, à droite, le samedi 1er novembre prochain et partira de cet endroit à 11 heures très précises du matin, pour se rendre à la nécropole par la Grande-Rue, le boulevard de Strasbourg et la rue de la Vigne.

CRÉDIT DU NORD

Dans sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a décidé la mise en paiement, à partir du 3 Novembre prochain, d'un acompte de 5 francs net par action à valoir sur les bénéfices de l'exercice 1919.

TOURCOING

La grève du bâtiment s'étend

Hier matin, la réunion générale à la Maison du Peuple était un puissant témoignage de l'esprit de discipline et de la fermeté des ouvriers dans leur volonté de triompher.

On s'attend à des résultats satisfaisants dans le courant de la semaine.

Une assemblée générale est annoncée pour mercredi prochain, 29 courant, à 3 heures de l'après-midi, à la Maison du Peuple.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

SAINT-ANDRE

Cambrioleurs scientifiques

Ils se sont fournis de matériel à l'usine de la Société Oxydrique

Arrivant lundi matin à l'Usine de la Société Oxydrique, M. Albert Lampe, comptable à la Société Oxydrique, chemin de Messine, 40, s'aperçut que l'établissement avait reçu la visite de cambrioleurs scientifiques !

En effet, ceux-ci, probablement en vue d'opérations futures, s'étaient emparés d'appareils de soudure à découpage comprenant : 1 chalumeau Phénix B. C. M. E. numéro 30508 ; 1 chalumeau de soudure Lilliput n. 853 ; un chalumeau dérivateur acétylénique n. 9027 ; un chalumeau oxycoal Blow Pipe n. 9073 ; un chalumeau Pyrox acétylénique n. 1408 ; deux chalumeaux à plomb n. 1414 et 3038 ; un débouteur oxygène 50 n. 151877 ; un détendeur oxy, 22 k., n. 25143.

Les malandrins ont en outre emporté 12 limes diverses, 1 mèche façon suisse, un porte-foret « Friscot », 1 mèche ordinaire, 1 pince plate, 4 manches de limes, 8 kilos de fil de cuivre de 3 m/m. Le préjudice ainsi causé est de un millier de francs. Pour s'introduire dans l'usine, les voleurs ont escaladé la grande porte d'entrée, puis ont brisé un carreau de la porte-fenêtre du magasin. L'enquête n'a, quant à présent, pu relever aucun indice concernant le ou les auteurs de cet audacieux coup de main.

LOOS

Les vols à l'Usine à gaz

A plusieurs reprises déjà des vols de charbon avaient été signalés à l'Usine à gaz. Lundi, le directeur de cette usine s'aperçut que des prélèvements importants avaient été faits au cours de la nuit. La grève actuelle laissant l'usine complètement vide, les voleurs s'en donnent tant et plus. D'autant plus, que si la porte d'entrée principale est fermée il est facile de s'introduire dans l'usine par la voie ferrée.

Une enquête est ouverte.

PHALEMPIN

SUICIDE. — Très affecté par la destruction de ses propriétés et la perte d'un matériel de battage, M. Eugène Boutry, 61 ans, s'est pendu.

Les lenteurs qu'apportent les services de la Reconstitution dans le règlement des indemnités, ne sont pas étrangers à la décision de ce malheureux, véritable victime de la guerre.

VALENCIENNES

A LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES DE RECONSTITUTION. — Dimanche matin a eu lieu, salle du tribunal de simple police, une réunion des délégués des coopératives de reconstitution.

Etaient représentés les délégués des communes d'Anzin, Beuvrages, Bruai, Hergnies, Raismes, Curgies, Sebourg, Saint-Saulve, St Amand et les environs, Préseau, Onnaing, etc., etc.

Les membres présents décidèrent de créer une Fédération.

Le bureau fut constitué comme suit : MM. Colas, président ; Moestrelt, de Beuvrages, et Dathy, de Vieux-Condé, vice-présidents ; Vilain, secrétaire ; Lambert, de Raismes, trésorier.

Les coopératives désigneront en outre deux délégués qui participeront au bureau.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

Une fillette bousculée par un auto-camion

Encore un accident rue de Lille. Dimanche, vers 11 heures du matin, un camion-auto a bousculé une fillette de sept ans, Fernande Galby, qui a été grièvement blessée à la tête. La victime a été transportée chez ses parents qui habitent rue de Lille, cour Macron.

Le chauffeur a pris soin de stopper et de donner son identité, après s'être assuré de la gravité de l'accident.

Exploit de lâches

M. Leroy Napoléon conduisait un auto lorsqu'en passant, vers 22 heures, place Saint-Eloi, des pierres furent lancées contre sa voiture par un inconnu.

La glace fut brisée sans occasionner heureusement aucun accident.

A l'intérieur de l'auto se trouvait, accompagné d'une autre personne, notre ami Raoul Evrard, qui revenait de faire une conférence à Nœux.

LILLERS

De l'Humanité, s. v. p. !

Sur la Place de l'Octroi, on a édifié un baraquement pour un sinistré, et des matériaux de toutes sortes traînent partout, constituant un danger permanent pour la population. En effet, le soir, aucune lanterne n'est allumée pour prévenir les accidents. C'est ainsi que jeudi, vers six heures et demie du soir, un vieillard, M. Caboche, 75 ans, regagnant son domicile, rue de la Plaine, heurta un tas de planches et tomba lourdement sur le sol. Dans sa chute, le septuagénaire se blessa au côté droit ; il ressent, depuis, de vives douleurs.

Qui va être responsable de cet accident ? Est-ce la Mairie ou le Service de la Reconstitution ? Toujours est-il que l'infortuné vieillard gémit chez lui, ne pouvant avec son maigre salaire, aller chercher un médecin.

Un peu d'humanité, en cette occasion, de la part de la Municipalité, serait appréciée. La responsabilité de l'accident incombe à une des administrations. C'est certain... Elles arriveront bien à s'arranger pour le règlement des soins que réclame l'état de leur victime et qu'on ne doit pas lui faire attendre plus longtemps.

La parole est à M. le Maire.

VERQUIGNEUL

Arrestation de voleurs de cuivre

Les gendarmes en tournée aperçurent vers 17 heures, deux individus cachés le long de la haie de la ligne de chemin de fer et occupés à emplir des sacs.

Ils s'approchèrent et purent appréhender l'un des individus, Dhennin Joseph, 26 ans, terrassier, demeurant rue du Marais à Labourse. Avec son camarade Dubois Louis, également terrassier à Labourse, il s'appropriait des cartouches et des étuis provenant du dépôt anglais, dans le but de revendre le cuivre à un marchand de ferraille connu sous le nom de "ch' Préfet", auquel tous deux avaient déjà vendu la veille 103 kilos de cuivre volé.

Dhennin et Dubois ont été arrêtés.

ISBERGUES

AU VOLEUR ! — La nuit, des malfaiteurs, après avoir brisé un carreau à la devanture du magasin tenu par Mme Morel, femme Berdon, épicière, rue de la Brasserie, ont enlevé une certaine quantité d'objets à l'étalage, estimés à 78 francs.

La police recherche les voleurs.

BLAINS-EN-GOHELLE

CONTROLE DES CARTES. — Un contrôle des cartes syndicales aura lieu le mardi 28 octobre : il sera fait par les camarades Décatoire, Charlet, Moutet, Cocu, Mailly, Hardemann, Fafoux, Cailliéret, Dellepierre, Cayot, Raymond, Haubourdin, Haumoy, Brassart et Patoux.

HARNES

AUX ÉLECTEURS D'HARNES TRAVAILLANT AU DEHORS. — Les électeurs d'Harnes occupés aux mines de Marles, Bruay, Noeux qui désirent accomplir leur devoir de citoyen aux élections prochaines, sont priés d'envoyer leurs noms et adresses au citoyen Constant Virel, secrétaire du comité électoral. Ce dernier leur fera parvenir tous les renseignements utiles ainsi que les circulaires et bulletins dont ils auront besoin.

UN PORTEFEUILLE A ETE PERDU. — Un portefeuille contenant une feuille d'allocation militaire, des quittances et différents papiers, a été perdu par Mme veuve Laigle. Prière à celui qui le retrouvera de le porter à la mairie.

FEUILLETON DU « REVEIL DU NORD » N° 10

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

Elaine, malgré son désespoir, montrait une remarquable fermeté. Ce n'était pas la poupée qui se trouve mal devant un péril, et ne sait que pleurer ou gémir... On sentait en elle une vraie femme, capable de regarder la vie en face, et d'élever son âme, si déchirée qu'elle fût, à la hauteur de la catastrophe qui l'accablait...

Elle parcourait avec Perry la seconde édition du « Star » que venait de lui apporter François, et qui contenait de nouveaux détails sur l'émotion produite dans le monde des affaires par la disparition tragique du président de la Compagnie des Assurances Réunies.

En entendant marcher, les deux jeunes gens se retournèrent.

— Voilà qui est fini... dit Clarel... Vous ne serez pas importunée ce matin, miss Dodge... Cet après-midi, par exemple, il faudra vous armer de courage...

— Un aurai!...

— Mais vous regardez le « Star » ?.. Donne-t-il quelque détail nouveau ?...

— Non !... Rien de nature à vous intéresser je crois.... D'ailleurs, si vous voulez en juger...

Elle lui tendit d'un geste gracieux le journal sur lequel il jeta rapidement les yeux.

Il l'avait à peine reposé sur la table qu'une pierre, jetée du dehors, traversait une des vitres et venait rouler à ses pieds.

Les deux homes se précipitèrent à la fenêtre donnant sur la petite rue qui contournait l'hôtel. Ils explorèrent du regard l'extérieur ; aucun passant n'apparaissait.

Clarel ramassa la pierre. Un morceau de papier y était attaché !

Vivement, il le déplia et lut :

« Si Justin Clarel n erenonce pas à pour« suivre la « Main qui étreint », il mourra. »

Celui que visait directement cette menace n'en parut pas autrement ému. Un léger sourire vint effleurer sa lèvre rasée. L'adversaire qui comptait pour le décourager sur cette tentative d'intimidation avait affaire à un rude jouteur et trouverait vraisemblablement à qui parler...

Cependant Elaine et Perry Bennett semblaient violemment impressionnés par cette brusque et redoutable mise en demeure. La jeune fille s'approcha de Clarel et appuya doucement sur le bras de celui-ci sa main fine et blanche.

— Dites-moi, implora-t-elle, que vous persisterez, malgré cet avertissement, à nous prêter votre puissant concours, dites-moi que, malgré tout, je peux compter sur votre aide pour démasquer les assassins de mon cher père... Que ferions-nous, livrés à notre faiblesse, si vous nous abandonniez ?...

Il tourna la tête vers elle sans répondre tout de suite. Leurs regards se croisèrent. Elle crut qu'il hésitait et poursuivit :

— Je vois par cette menace que, vous aussi, vous allez courir de grands dangers... Mais vous comprenez bien, n'est-ce pas ? qu'il faut que celui qui vient de disparaître soit vengé... Je ne vous dirai pas qu'aucun sacrifice ne me coûtera pour parvenir, j'ai vite compris que ce n'est pas à un mobile de ce genre que vous êtes susceptible d'obéir... Mais toute la reconnaissance que peut contenir un cœur de femme, je vous la promets...

Justin Clarel n'avait pas cessé de la regarder : la petite main continuait à serrer son bras. Il la prit dans les siennes et, contemplant toujours le pauvre visage éploré qui se tournait vers lui, il dit simplement :

— Miss Dodge, vous pouvez compter sur moi. Je vous jure de ne me consacrer à aucune tâche avant que les bandits qui nous bravent, soient capturés...

Le regard de gratitude qu'Elaine lui adressa était plus éloquent que toutes les paroles...

Clarel avait repris à Perrh Bennett le billet que celui-ci était en train d'examiner...

— Ces gens-là, fit-il, après l'avoir lu, devraient pourtant savoir qu'un péril de plus n'a jamais fait reculer un Français... Abandonner une affaire au moment où elle devient intéressante, jamais !...

Sur ces derniers mots, il serra la main du jeune avocat, mit un baiser respectueux sur celle d'Elaine, et sortit...

Sur la banquette du vestibule, Micael était assis. Il se leva et passa le pardessus du visiteur, qui ne vit pas en s'éloignant, le regard chargé de rancune et de haine que lui jetait sournoisement le maître d'hôtel.

— Puisque M. Justin Clarel repousse les bons avis qu'on lui donne, ricana le sinistre personnage en fermant la porte, tant pis pour lui !...

VI

Le sommeil sans souvenir

Cet après-midi-là, le professeur Haynes, médecin en chef du sanatorium d'Hillside, était en train de travailler dans son bureau avec son principal assistant, le docteur Thompson.

Le sanatorium d'Hillside est spécialement réservé aux femmes affligées de maladies nerveuses, qui y sont traitées selon les derniers perfectionnements de la science.

L'éminent professeur qui le dirige applique au traitement des malades confiés à ses soins les méthodes les plus neuves — et parfois les plus hardies — après qu'elles ont été contrôlées et adoptées par le comité de savants dont il préside les travaux et les recherches.

Il étudiait avec son jeune collègue un rapport des plus intéressants sur un cas de grossesse nerveuse, lorsqu'un domestique lui apporta une carte, qui portait ce nom :

Docteur Erik AKERLUND
de la Faculté de Médecine d'Upsala
(Suède)

— Ah ! Thomson, voilà ce docteur Akerlund au sujet duquel mon ami le professeur Hammarsten m'écrivait l'autre jour de Stockholm...

Tout en parlant, le médecin en chef extrayait d'un tiroir une lettre qu'il parcourait rapidement du regard :

« Mon cher et éminent collègue,

« Je me permets de recommander à votre bienveillant accueil le très distingué docteur Erik Akerlund qui quitte la Suède pour passer quelque temps en Amérique. Il a l'intention d'aller vous rendre visite, et je vous demande instamment de bien vouloir l'accueillir avec votre amabilité ordinaire, et lui faire les honneurs de votre merveilleux établissement.

» Veuillez croire, cher et éminent collègue, que je me rappelle toujours avec joie et gratitude les heures passées près de vous, et agréez l'assurance de ma sympathie admirative et confraternelle.

» Rolf Hammarsten,
» Directeur de l'Institut de Médecine de Stockholm. »

— Je ne connais pas ce docteur Akerlund, fit l'assistant du professeur Haynes... Je n'ai même jamais vu son nom au bas d'aucun article publié dans les revues suédoises. Et vous ?...

— Moi non plus !... Mais nous ne pouvons pas avoir la prétention de lire tout ce qui se publie dans le monde entier...

Quelques secondes plus tard, le docteur Akerlund faisait son entrée.

C'était un homme grand, d'aspect distingué. Son visage régulier était encadré par une barbe grisonnante, correctement taillée ; son regard intelligent s'éclairait de l'expression de cordialité et de franchise fréquente chez ses compatriotes.

— Monsieur le professeur Haynes ?.. demanda-t-il.

— Lui-même !

— Monsieur le médecin en-chef, vous devez avoir reçu une lettre me concernant du professeur Hammarsten ?

— si, mon cher confrère, et nous sommes tout à votre disposition pour vous montrer Hillside, bien que vous ayez, dans votre patrie, de nombeux établissements capables de rivaliser avec lui.

— Permettez-moi de n'en rien croire, monsieur le professeur... Je sais la supériorité de la maison que vous dirigez, et nous admirons tous, en Suède, la large place que vous avez su y faire au développement des idées modernes...

— Nous vous montrerons chez nous tout ce qui peut vous intéresser, résuma le professeur Haynes, mais me permettrez-vous de vous demander s'il existe, dans notre domaine, une question qui vous attire plus spécialement ?

— Je dois vous avouer que j'ai surtout étudié, dans ces derniers temps, les observations si curieuses dont vous avez publié la relation sur le cas particulièrement captivant que vous appelez, je crois « the Twilight Sleep ».

— Une expression que vous traduiriez imparfaitement à mon sens par ces mots « le sommeil du demi-jour », et que vous rendriez plus exactement peut-être en l'appelant « le demi-sommeil » ou « le sommeil sans souvenir ».

— Quel que soit le terme adopté, mon cher maître, je n'hésite pas à vous dire que mon intérêt est excité au plus haut par ce phénomène étrange... Vous en avez merveilleusement décrit toutes les phases, et aucune de ces manifestations ne vous est demeurée étrangère...

Le directeur d'Hillside appuya sur un des boutons électriques placés à portée de sa main.

Une femme d'un certain âge, à l'aspect intelligent, vêtue du costume spécial aux auxiliaires des hôpitaux, ne tarda pas à paraître. C'était l'infirmière en chef de l'établissement.

— Miss Wood, questionna Thompson, avez-vous des opérations en train en ce momentoc vous des opérations en train actuellement ?

— Oui, répondit-elle, nous en avons justement deux.

— Vous serait-il agréable de les suivre ? demanda le praticien en se tournant vers l'étranger.

(A suivre).

Savon « LE NATUREL » Marseille